

Pape à Metz : le discours de Léon XIV sur l'Europe



Je suis très heureux de me trouver ici, dans cette ville historique, carrefour au cœur du continent, pour une rencontre au titre évocateur : « Aux racines de l'Europe pour la paix et l'unité ». Je vous remercie pour les aimables paroles qui viennent de m'être adressées.

Le titre proposé s'inspire sans aucun doute de [la figure du vénérable Robert Schuman](#), auquel nous souhaitons aujourd'hui rendre un hommage particulier dans ce centre qui porte son nom, et surtout ici, en Moselle où il a longtemps vécu, où il repose et dont il a longtemps été le représentant à l'Assemblée nationale. C'est de cette région avec ses tribulations, au XIXe et au XXe siècle, qu'il a puisé l'inspiration pour contribuer à façonner l'Europe d'aujourd'hui et de demain, à travers sa très célèbre déclaration du 9 mai 1950. Celle-ci est à la fois point de départ et d'arrivée de son engagement pour la réconciliation et l'unité du continent européen, qui a marqué toute sa vie.

Nous voulons entreprendre aujourd'hui, par la pensée, un voyage qui commence aux racines de l'Europe, pour aboutir à son présent, et se tourner vers l'avenir. Et nous nous demandons de quelle manière Robert Schuman a été façonné par l'histoire de cette terre, dont il était le fils, et comment il a fondamentalement contribué à façonner l'Europe moderne, au point d'en être considéré comme un « père fondateur ».

Il est toujours difficile de donner une définition de l'Europe, tant pour le présent que pour le passé. L'Europe a progressivement pris conscience d'elle-même dans les périodes historiques de la civilisation hellénistique, de l'Empire romain, puis de la diffusion du christianisme, en intégrant, au fil du temps, de nouvelles cultures telles que, entre autres, les cultures germaniques et slaves ; jusqu'à englober des régions de plus en plus vastes.

L'Europe se comprend donc comme une réalité culturelle et historique avant même d'être une réalité géographique. Au fil des siècles, elle a pris de nouveaux contours et de nouvelles définitions, passant par des périodes de croissance, des crises profondes, et de nouvelles renaissances. Une

constante, que l'on peut discerner dans son long et tumultueux parcours historique, réside dans le fait que l'Europe s'est épanouie et a progressé lorsqu'elle a su tirer parti des aspects positifs de son passé, et les re-proposer sous des formes nouvelles et créatives grâce à la rencontre avec l'autre. La civilisation européenne est, en effet, également le fruit de rencontres séculaires, même si celles-ci n'ont pas toujours été faciles. Il suffit de penser à la présence de la culture arabe dans la péninsule ibérique, ou à la projection du Vieux Continent dans le Nouveau Monde, ce qui généra, parfois douloureusement, de nouvelles synthèses sur le continent américain.

Mais pour comprendre cette longue histoire, on ne peut passer sous silence un autre père de l'Europe : saint Benoît, que le saint Pape Paul VI a proclamé son Patron en 1964, le qualifiant de « *messenger de paix, artisan de l'union, maître de civilisation* » (1). L'aide aux pauvres, aux malades, aux personnes âgées ; l'éducation des enfants et les universités ; les hôpitaux et la médecine ; l'architecture et l'ingénierie ; le développement des sciences ; le droit et l'organisation des villes et des États eux-mêmes : tant de choses, en Europe, ont été profondément influencées par saint Benoît et ses moines ! Sans ce terreau monastique, la civilisation européenne, telle que nous la connaissons, n'existerait pas. Ici, à Metz, grâce à l'œuvre, entre autres, de [saint Chrodegang](#), se respira un esprit bénédictin de fraternité, de communion et de partage. C'est d'ici que le chant grégorien s'est répandu dans les territoires carolingiens, apportant harmonie et beauté à tout le continent.

On ne peut donc pas parler de l'Europe sans évoquer le christianisme. Robert Schuman en était lui-même conscient lorsqu'il affirmait : « *Le christianisme a enseigné l'égalité de nature de tous les hommes, fils d'un même Dieu, rachetés par le même Christ, sans distinction de race, de couleur, de classe ou de profession. Il a fait reconnaître la dignité du travail et l'obligation pour tous de s'y soumettre. Il a reconnu la primauté des valeurs intérieures qui, seules, ennoblissent l'homme. La loi universelle de l'amour et de la charité a fait de tout homme notre prochain, et c'est sur elle que reposent depuis lors les relations sociales dans le monde chrétien.* » (2)

Un autre père fondateur de l'Europe contemporaine, Alcide De Gasperi, lui fait écho en mettant l'accent sur « *l'héritage européen commun* » (3), c'est-à-dire « *cette morale unitaire qui exalte la figure et la responsabilité de la personne humaine, avec son élan de fraternité évangélique, son respect du droit hérité des anciens, son culte de la beauté affiné au fil des siècles, et sa volonté de vérité et de justice aiguës par une expérience millénaire* » (4).

Loin d'être un critère confessionnel exclusif (5), la référence à la dette de la culture européenne envers le christianisme permet de mieux comprendre combien l'ouverture au transcendant est toujours une dimension constitutive de la personne humaine et une source vivante de civilisation.

À cet égard, l'article 17 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne revêt une grande importance. Il encourage « *un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les églises* », tout « *en respectant et ne préjugant pas du statut dont elles bénéficient* » dans les États membres. La laïcité qui régit la vie des États n'implique pas seulement le caractère non confessionnel des institutions civiles, mais suppose une véritable collaboration entre les parties prenantes, ainsi que le respect, par les autorités étatiques et communautaires, de l'autonomie des Églises et la promotion de leur liberté d'organisation, d'expression et de culte.

Il s'agit de remonter à la source des valeurs qui constituent le fondement de la coexistence civile, à savoir « *les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne*

humaine, ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit » (traité sur l'Union européenne, préambule).

Dans le contexte multiculturel d'aujourd'hui, l'affirmation de l'universalité de ces valeurs, essentielle pour sa survie, passe à la foi par une redécouverte de ses racines et par l'ouverture au dialogue avec l'autre.

Il s'agit d'une nécessité sociale et politique pour redécouvrir la place centrale de la personne humaine et donner une consistance réelle à des mots tels que liberté, démocratie, paix et unité. À cette fin, se révèle précieuse l'invitation du pape François à apprécier la complexité de la réalité européenne dans toute la richesse de ses traditions et de ses sensibilités, en relevant *« le défi d'une harmonie constructive, libérée d'hégémonies »*. (6)

Ce double mouvement, de ressourcement et de dialogue, permettra également de retrouver un juste équilibre entre les droits eux-mêmes, ainsi qu'entre les droits et les devoirs, car – comme le rappelait toujours le pape François – *« au concept de droit, celui – aussi essentiel et complémentaire – de devoir, ne semble plus associé, de sorte qu'on finit par affirmer les droits individuels sans tenir compte que tout être humain est lié à un contexte social dans lequel ses droits et devoirs sont connexes à ceux des autres et au bien commun de la société elle-même »* (7).

L'Europe contemporaine, en effet, se trouve face à une nouvelle étape de sa longue histoire de rencontres, avec l'arrivée sur le continent de nombre d'hommes et de femmes fuyants les théâtres de guerre et de persécution, ou en recherche d'une vie meilleure loin de la pauvreté et de la misère.

Comme je l'ai dit lors de ma récente [visite aux îles Canaries, en Espagne](#) : *« La dignité humaine exige des voies légales et sûres, le secours et l'assistance, la coopération réelle contre les trafiquants, la protection effective des victimes, des processus sérieux d'accueil et d'intégration, et des politiques qui permettent à chaque personne de vivre dignement sur sa propre terre »* (rencontre avec les structures d'accueil des migrants).

Mais tout cela ne serait pas encore suffisant : accueillir une personne, c'est l'intégrer comme dans sa propre famille, en lui offrant la possibilité de développer ses talents, ses capacités et sa sensibilité, mais aussi d'entrer dans l'esprit de la maison. Il faut saisir la portée historique de ce qui est en train de se passer, c'est-à-dire une rencontre inédite entre peuples et cultures qui appelle à la redécouverte créative de nos racines et, en même temps, à une écoute attentive de l'autre.

L'universalité des valeurs fondatrices de l'Europe nous assure que ce dialogue est possible, et qu'il pourra donner un fondement solide à nos sociétés, permettant d'œuvrer plus efficacement pour la paix et pour un monde réconcilié.

C'est précisément cette lucidité qui inspira des hommes comme Schuman pour surmonter l'opposition entre identités culturelles et pour donner naissance aux institutions européennes, au terme de l'immense tragédie de la Seconde Guerre mondiale qui avait mis en évidence combien le mal commis par l'homme est grand lorsqu'il estime ne rencontrer aucun obstacle à l'exercice de son pouvoir.

Robert Schuman, qui a connu des frontières en constante évolution, a contribué à jeter les bases d'une Europe consciente de l'urgence d'abattre les murs qui la déchiraient. Sa formation chrétienne lui a inculqué la valeur de l'égalité, sans distinction de race ou de classe sociale, et lui a enseigné la dignité du travail. La succession de différentes souverainetés nationales lui a inculqué l'importance du droit international et la valeur de la parole donnée. Ayant grandi dans un contexte où l'orgueil et

l'esprit de revanche semblaient prévaloir, Schuman s'est engagé en faveur de la paix et de la fraternité entre les peuples qui, après s'être longtemps affrontés, reconnaissaient enfin qu'ils avaient besoin les uns des autres.

Quels sont donc les enseignements de Robert Schuman à l'Europe et au monde d'aujourd'hui ? Tout d'abord, un profond désir de paix. Aujourd'hui, malheureusement, la guerre a refait surface, même en Europe : un nouveau « *massacre inutile* » (8), qui fait chaque jour d'innombrables victimes civiles. Et aujourd'hui encore, comme en 1950, les paroles contenues dans la déclaration Schuman restent d'actualité : « *La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien de relations pacifiques.* » (9) Il est nécessaire de s'engager dans un dialogue patient, de faire preuve de courage dans la négociation et d'être prêt à sacrifier certaines positions pour le bien supérieur de la paix.

Certes, la recherche de la paix en Europe, tout comme dans le monde entier, ne doit pas être confondue avec un irénisme naïf. Au contraire, les paroles de Schuman sont plus que jamais d'actualité : « *La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.* » (10) Il faut toutefois se garder de l'illusion du réarmement. « *Ce n'est pas un hasard si les appels répétés à l'augmentation des dépenses militaires et les choix qui en découlent sont présentés par de nombreux gouvernants avec la justification du danger représenté par les autres* » (message pour la 59e Journée mondiale de la paix, 1er janvier 2026). Favoriser la paix est une œuvre active. Aujourd'hui, il faut se demander si nous déployons réellement des « efforts créatifs » pour favoriser la paix mondiale, ou si nous cherchons simplement à « endiguer l'hémorragie de la guerre » et à mieux nous préparer à celles que nous supposons devoir encore venir.

L'Europe selon Schuman est un continent où l'on préfère dialoguer plutôt que s'affronter par les armes ; où l'on met en commun les ressources pour faire en sorte que « *toute guerre (...) devienne non seulement impensable, mais matériellement impossible* » (11).

L'Europe selon Schuman repose sur le respect du droit international qui, contrairement aux droits nationaux, ne peut être imposé de force par un État, mais repose sur le principe universellement reconnu selon lequel *pacta sunt servanda*. Ce principe est précieusement conservé par la législation particulière de cette région, qui couvre aussi les relations entre l'État et l'Église catholique sur la base du Concordat de 1801 entre le Saint-Siège et la France, toujours en vigueur.

Le droit international et le multilatéralisme soulignent l'égalité effective des États dans leurs relations mutuelles et constituent le meilleur antidote à la volonté de domination, qui est à l'origine de tout conflit. Aujourd'hui, les relations humaines, et entre les États, sont de plus en plus barbares. La valeur de la parole donnée est méprisée ; on se vante plutôt du mensonge et de la tromperie. L'Europe peut mettre fin à cette spirale grâce au respect de l'autre qu'elle a su cultiver et préserver, puisqu'elle a largement démontré au cours des quatre-vingts dernières années qu'il est possible de faire valoir des opinions, des revendications et des intérêts divergents, en se rencontrant plutôt qu'en s'affrontant.

Schuman nous rappelle qu'il faut toujours faire preuve de réalisme et de courage : « *L'Europe – affirmait-il – ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait.* » (12) Il ne faut jamais perdre confiance en notre capacité à progresser, même si les pas franchis sont parfois petits et presque

imperceptibles. La prétention moderne d'« avoir tout, tout de suite » ne correspond pas à l'histoire et la culture européennes qui, au contraire, enseignent la valeur du temps et de la patience. C'est par de petits pas que l'on peut donner vie à cette solidarité effective qui implique que personne ne se sente abandonné ou oublié.

En vous livrant ces réflexions, je pense avant tout aux jeunes, appelés à construire l'Europe d'aujourd'hui et de demain. Comme le faisait déjà remarquer Schuman : « *Que cette idée d'une Europe réconciliée, unie et forte soit désormais le mot d'ordre pour les jeunes générations, désireuses de servir une humanité enfin affranchie de la haine et de la peur, qui réapprend, après de trop longs déchirements, la fraternité chrétienne.* » (13)

Aux jeunes, je dis : ayez le courage de vivre de manière responsable la mission de construire la paix, dans votre cœur, dans vos relations, au sein de votre famille, dans les écoles et les universités, dans la vie de vos villes, de vos pays et de toute l'Europe.

Ne vous soumettez pas à la logique de la violence et de l'oppression. Aimez la vie à chaque instant, et n'ayez pas peur de l'avenir !

N'ayez pas peur de fonder une famille, de mettre des enfants au monde, de défendre la dignité de toute personne, du premier instant dans le ventre de sa mère jusqu'à son dernier souffle.

N'ayez pas peur de travailler sans relâche au service du bien de vos communautés, y compris par l'engagement politique.

Soyez des bâtisseurs de communautés !

Et avec vous, l'Europe, solidement enracinée, continuera à s'épanouir et à inspirer le monde entier. Que Dieu vous soutienne dans ces résolutions et qu'Il bénisse et protège l'Europe tout entière !

(1) Saint Paul VI, Lett. ap. *Pacis nuntius*, 24 octobre 1964 : AAS 56 (1964), p. 965.

(2) *Pour l'Europe*, de Robert Schuman. Genève, 2010, 5e édition pp. 57-58.

(3) Cf. A. DE GASPERI, *La nostra patria Europa. Discorso alla Conferenza Parlamentare Europea*, 21 aprile 1954, in: *Alcide De Gasperi e la politica internazionale*, Cinque Lune, Roma 1990, vol. III, pp. 437-440.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

(6) Discours au Conseil de l'Europe, 25 novembre 2014.

(7) *Discours au Parlement européen*, de François, le 25 novembre 2014 : AAS 106 (2014), p. 997.

(8) Benoît XV, *Lettre aux chefs des peuples belligérants (1er août 1917)*, 1er août 1917 : p. 423. AAS IX (1917), p.417-420.

(9) Déclaration Schuman, Paris, 9 mai 1950.

(10) *Ibid.*

(11) *Ibid.*

(12) *Ibid.*

(13) *Pour l'Europe*, de Robert Schuman, op. cit., p. 46.

Pape à Metz : Cathédrale Saint-Étienne

Homélie du Pape Léon XIV

Chers frères et sœurs

Je suis très heureux de présider cette Eucharistie, au cours de laquelle nous confions au Seigneur le cheminement de la communauté diocésaine de Metz comme celui de toute l'Europe. Sur cette terre historique de la Moselle – qui n'a cessé d'être un carrefour de peuples et qui fut une frontière douloureuse en Europe –, la promesse de Dieu résonne aujourd'hui avec une force singulière.

Dans la première lecture (Is 32, 15-18), le prophète Isaïe parle de l'avènement du Royaume de Dieu en termes de droit, de justice et de paix. Il utilise trois images : le désert, le jardin et la maison.

Dans le désert, lieu de l'essentiel et du silence, le droit s'installe, c'est-à-dire la loi qui aide l'homme à marcher sur la voie du bien. Cette image austère nous rappelle l'importance de l'essentiel et de la simplicité, qui nous permettent d'accorder la juste valeur aux choses, tout en nous formant au renoncement et au sacrifice.

La deuxième image est celle du jardin où règne la justice. Si le désert est le lieu de l'essentiel, le jardin est le lieu de la beauté. De l'eau s'y trouve, les graines s'ouvrent, les pousses apparaissent et les fleurs s'épanouissent, chacune avec sa beauté particulière. Tel est l'effet d'une vie juste qui permet à la personne de s'épanouir pleinement en adhérant librement aux desseins du Seigneur.

La troisième image est celle de la maison, lieu de paix. Notons que si le désert et le jardin sont des contextes où prévaut l'action de Dieu qui fait germer et grandir, la construction d'une maison exige en revanche une contribution plus directe et plus importante de l'homme, avec la mise en œuvre de forces et de compétences, à travers un effort commun ; un véritable « travail de chantier ». Ainsi, la paix qui est un don de Dieu exige une réponse des hommes, dans un effort partagé. Par ailleurs, plus qu'une simple construction de pierres, la maison est un lieu de présence humaine et d'amour. En ce sens, la Parole prophétique nous rappelle que, dans un monde marqué par la limite, la concorde ne se construit que dans la charité qui sait partager les joies et les peines, qui sait encourager et pardonner, sans calcul ni limite, comme dans une famille.

L'Évangile que nous venons d'entendre nous en parle également (Mt 5, 38-48). Alors que nous assistons aujourd'hui, dans le monde, à beaucoup de violences, de manipulations et d'arrogance – à différents niveaux – Jésus nous enseigne la manière de transformer le désert en oasis, de planter des jardins et de construire des maisons. Il nous montre le chemin qui passe par le pardon, la miséricorde et la magnanimité : *« Si quelqu'un te gifle sur la joue droite, tends-lui encore l'autre. Et si quelqu'un veut te poursuivre en justice et prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau. Et si quelqu'un te réquisitionne pour faire mille pas, fais-en deux mille avec lui »* (Mt 5, 39-41).

Pour certains, ces paroles seraient de la faiblesse, ou bien une capitulation devant le mal ; mais il n'en est rien. Regardons au fond et autour de nous : que produisent, dans le monde et en nous-mêmes, des attitudes telles que la vengeance, la revanche et le rejet ? Et quel avenir pour l'humanité

laisse entrevoir les relations et les systèmes imprégnés des logiques impitoyables qui découlent de ces attitudes ? Vous qui êtes les enfants de cette terre déchirée dans le passé par des conflits fratricides, vous savez bien qu'il n'est pas vrai que celui qui se venge est plus fort que celui qui pardonne. Il n'est pas vrai que celui qui ne cède pas est plus fort que celui qui cherche la réconciliation. Il n'est pas vrai que celui qui part en claquant la porte est plus fort que celui qui affronte l'effort de marcher ensemble.

Metz et la Moselle témoignent au monde entier que la réconciliation n'est possible que lorsque l'on a le courage de briser la chaîne du ressentiment. Il faut de la force et beaucoup d'équilibre pour ne pas se laisser submerger par le mal, surtout lorsque les blessures subies sont profondes. Mais face à l'injustice, l'unique voie de salut pour l'homme est l'amour qui prend l'autre en charge et qui cherche à faire confiance, quelles que soient les circonstances, et même dans les attitudes les plus difficiles à accepter (Mt 5, 42). Ainsi, la loi, la justice et la paix sont-elles les étapes d'un chemin de conversion qui, de personnelle, devient de plus en plus communautaire, pour une civilisation respectueuse de l'homme et de son Créateur.

Ce n'est pas un hasard si saint Augustin définit la paix de la Cité céleste comme une communion harmonieuse dans laquelle les hommes jouissent de Dieu et, en Lui, les uns des autres (saint Augustin, *De civitate Dei*, XIX, 13.1). Il parle également de la paix entre les hommes comme du fruit d'une *tranquillitas ordinis* dans laquelle chacun reconnaît et respecte chez l'autre une dignité et un rôle uniques et sacrés.

Ici, à Metz, il est bon de rappeler que ce sont là les valeurs sur lesquelles s'est construite, au fil des siècles, l'Europe que nous connaissons, avec son patrimoine spirituel et moral, avant même son patrimoine économique et politique. Comme saint Jean-Paul II aimait à le rappeler avec émotion (*Acte européen à Saint-Jacques-de-Compostelle*, 9 novembre 1982), elle plonge ses racines dans la vie et l'œuvre d'hommes et de femmes qui ont vécu, prêché et partagé les enseignements de l'Évangile. En témoignent la grande contribution spirituelle, culturelle, voire agricole et artisanale que le monachisme a apportée à l'histoire du continent, ainsi que l'œuvre de saints [tels que le grand Chrodegang](#), pasteur infatigable de cette communauté, qui, ici même, avec la règle des chanoines, a donné une forme visible à la communion ecclésiale.

Les principes moraux du monde dans lequel nous vivons nous ont été transmis à partir de là : des principes tels que la primauté de la personne et le caractère sacré et inviolable de la vie humaine, à toutes ses étapes et dans toutes ses conditions ; la protection de la liberté des individus ; l'importance première de la famille en tant que fondement de la société ; l'attention portée aux pauvres et aux plus démunis ; l'accueil de l'étranger, le respect des personnes âgées.

Votre Église locale qui, en vertu [de son statut particulier](#), conserve l'héritage singulier d'un dialogue fécond entre société civile et foi, a la responsabilité d'être un laboratoire vivant de cette fidélité. Rester fidèles à ces piliers n'a pas été facile, même pour ceux qui nous ont précédés. Et pourtant, avec fidélité et persévérance, nos ancêtres nous les ont légués comme des trésors à transmettre à notre tour aux générations futures, enrichis de notre expérience, de la valeur de nos efforts et de nos histoires.

La magnifique cathédrale de cette ville où nous nous trouvons illustre très bien tout cela : elle est appelée la « Lanterne du Bon Dieu » en raison de ses 6 500 mètres carrés de vitraux historiés. Il semble que les bâtisseurs aient voulu réduire au minimum les murs qui restent solides – afin que la lumière puisse parvenir en abondance aux fidèles. Celui qui y rentre se trouve ainsi plongé dans une

très riche *biblia pauperum*, source de prière et de méditation, à travers les reflets aux mille couleurs. Dans ce lieu de lumière, la splendeur des vitraux historiques s'est récemment enrichie [du génie de Marc Chagall](#). Les œuvres de ce grand peintre juif, enchâssées dans les murs de la cathédrale, transforment la « Lanterne du Bon Dieu » en un symbole œcuménique et de dialogue interreligieux extraordinaire.

Cette cathédrale nous dit que la lumière de Dieu n'efface pas les spécificités, mais unit des histoires et des cultures différentes en une seule et merveilleuse mosaïque de paix, nécessaire à notre époque meurtrie par de nouvelles divisions et de nouveaux conflits. En contemplant ces vitraux, nous apprenons que l'avenir de l'Europe ne réside pas dans l'uniformisation, mais dans l'harmonie des différences où la blessure du passé devient une brèche laissant passer la lumière.

Il y a là un symbole de notre identité d'Église. Nous aussi nous utilisons des structures qui n'ont de sens que dans la mesure où elles nous aident à apporter au monde la lumière de l'Évangile. Sans ces vitraux, les fenêtres de la cathédrale Saint-Étienne ne seraient que des espaces inondés de lumière aveuglante. Avec ces vitraux, elles deviennent des livres qui nous rassemblent pour faire mémoire d'histoires merveilleuses, pleines d'héroïsme, de bien, de miséricorde, d'amour et de beauté morale, dont nous devons à notre tour être des témoins généreux et courageux.

Tel est le vœu que je partage avec vous, avec gratitude et confiance, à l'issue de mon voyage en France, pour votre communauté de Metz, appelée aujourd'hui plus que jamais à être un phare d'espérance pour ce pays, pour l'Europe et pour le monde, en la confiant aux prières de la Vierge Marie et de vos saints patrons.